



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chèques vacances

Question écrite n° 57111

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre délégué au tourisme sur la diffusion du dispositif de chèques-vacances. Il souhaite connaître par année depuis 2000 le nombre de bénéficiaires.

Texte de la réponse

Le nombre de porteurs de chèques-vacances a connu la croissance suivante entre 2000 et 2004, soit 1,287 million de porteurs en 2000, 1,744 million en 2001, 2 millions en 2002 et en 2003, 2,1 millions en 2004. Ces chiffres résultent d'estimations, car les commandes de chèques-vacances à l'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV) par les comités d'entreprise, les employeurs ou autres ne sont pas toutes nominatives. L'évolution du nombre de porteurs sur dix ans est tout à fait remarquable, puisqu'en 1995 il s'élevait à environ 542 000, soit une augmentation de 287 % entre 1995 et 2004. En incluant les ayants droit (conjoint, enfants à charges, ascendants), le nombre de bénéficiaires est d'environ 6,3 millions de personnes, dont plus de 2 millions ne partiraient sans doute pas en vacances sans cette aide.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57111

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 2005, page 1281

Réponse publiée le : 5 avril 2005, page 3563